cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Philippe Lauzon Banville
https://www.cadre21.org/membres/63709e51da3b594c6acd49f4

Date d'obtention : 2021-12-03 15:44:36

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Je dois utiliser la trousse dès que la situation le demande. Elle est complète et contient l'information dont j'ai besoin pour bien intervenir et ne pas nuire involontairement à l'enquête.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Mes interventions seront beaucoup plus structurées et constantes.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je ne dois jamais voir de matériel de pornographie juvénile.